

CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION...

Des conseils pour éviter
le gaspillage et valoriser
les débris



AVANT

S'informer de la réglementation spécifique de votre terrain auprès de la municipalité.

Opter pour des matériaux durables, recyclables et/ou faits de matières recyclées, ainsi que des produits locaux.



Intégrer des matériaux de seconde main provenant d'un centre de réemploi, de l'écocentre ou des sites de vente en ligne !

Le cas échéant, demander à l'entrepreneur que les déchets valorisables soient envoyés dans un centre de tri ou un écocentre.

DES CHOIX JUDICIEUX POUR DES RÉNOVATIONS DURABLES

CONCEPTION

Le [bioclimatisme](#) vous fait gagner du confort et de l'énergie. Les certifications telles que LEED, Novoclimat et Living Building Challenge assurent une excellente performance énergétique.

TOITURE

La tôle a une durée de vie de près de 50 ans et est 100 % recyclable en fin de vie.

PLANCHER

Le bois franc, le linoléum et le béton sont plus résistants que les planchers flottants.

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

La tôle, le bois, la brique sont plus durables que le vinyle.

ISOLANT

Naturels ou conventionnels, certains isolants sont nettement plus durables que d'autres. Outre le prix, la provenance, la performance thermique, la résistance à l'humidité et la recyclabilité sont des éléments à prendre en compte.

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS

Les formaldéhyde, benzène, naphthalène, toluène, acétaldéhyde, etc. présents dans plusieurs matériaux, meubles et produits, sont hautement toxiques et peuvent causer des problèmes de santé. Chercher la mention « faible émission de COV ».

Pour en savoir plus sur les matériaux durables et écologiques, consultez le site web Écohabitation.com, ou encore le [Guide 100 trucs – Rénos écolos de Protégez-vous](#), disponible en ligne.

PENDANT

Déballer les matériaux au fur et à mesure afin de les retourner si inutilisés.

Protéger les matériaux entreposés.

Déconstruire (plutôt que démolir)! En prenant le temps de retirer vos matières et de les trier, vous augmentez leur taux de réemploi et de recyclage!

Vider les conteneurs, les remorques ou les bacs avant qu'ils ne débordent.

Contactez Co-éco si vous avez des questionnements concernant la récupération de certaines matières.

DES SOLUTIONS POUR GÉRER VOS DÉBRIS

1

JE GÈRE MOI-MÊME LES DÉBRIS

Destination : écocentre ou récupérateur de matériaux spécifiques

Séparer les débris suivants :

- Matériaux réutilisables (porte, fenêtre, évier, petit meuble, etc.)
- Bois
- Matériaux secs (bardeaux d'asphalte, gypse, mélamine, vitre, lavabo, céramique, plancher flottant, gros plastique, etc.)
- Agrégats (béton, brique)
- Métal (incluant les clous!)
- Résidus dangereux (peinture, vernis, scellant, colle, etc.) et leurs contenants
- Déchets : styromousse, laine d'isolation, tapis, vinyle (\$)

2

JE LOUE UN CONTENEUR

Destination : centre de tri des matériaux de construction

Communiquer avec le centre de tri pour la procédure.

Les résidus dangereux (peintures, solvants, colles, vernis, etc.) et leurs contenants doivent être apportés à l'écocentre.



Coordonnées des écocentres, récupérateurs privés, locateurs de conteneurs et centres de tri :

co-eco.org/ecocentres/crd

N'oubliez pas de prévoir un bac bleu pour les matières recyclables telles les cartons et les emballages.



APRÈS

S'assurer que les débris triés sont envoyés au bon endroit.

Retourner aux fournisseurs ce qui est encore emballé.

Penser aux centres de réemploi, aux écocentres ou aux sites de ventes en ligne pour les matériaux en bon état !

Célébrer la fin de vos travaux et les actions posées pour offrir une seconde vie à vos débris !

QUE DEVIENNENT VOS MATIÈRES ?



BOIS

Revente, mélamine, panneau insonorisant et combustible



AGRÉGAT

Nouvelles routes et remblais



MÉTAL

Acier, acier inoxydable, aluminium et cuivre recyclés



PEINTURE

Peintures à prix compétitif

Et plus encore !



SAVIEZ-VOUS QUE...

→ Les résidus de construction, rénovation, démolition composent **22 %** des matières éliminées au Québec ?

→ En 2021, c'était environ **1,6 million** de tonnes soit **118 kg** par habitant !

→ RECYC-QUÉBEC estime que moins de **50 %** de ce qui est généré est recyclé ou valorisé !

→ Le gouvernement du Québec a l'objectif que l'on en valorise au moins **70 %**...

FEREZ-VOUS PARTIE DE LA SOLUTION ?



**DE LA PLANIFICATION
À LA RÉCUPÉRATION, L'ÉCOCENTRE,
VOTRE ALLIÉ DANS LE RÉEMPLOI !**

DES QUESTIONS SUR LE TRI DE VOS DÉBRIS OU SUR LES ÉCOCENTRES ?

CONTACTEZ CO-ÉCO

418 856-2628 ou 1 888 856-5552

info@co-eco.org

co-eco.org

